

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 1^{er} JUIN 2010

PRESENTS : Mesdames et Messieurs ARNOUX , BARD,,COQUARD,,BASTION,,DUMAS,,ROCHAND,,
PAVERO, VIANNAY, DELORME, SOLEYMIEUX, REYNARD, GROSMOLLARD.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs GAREL, GERBOUD

- **PRESENTATION DE L'ASSOCIATION LES ATTELAGES DU JOUX** : Le Président de l'association, M. Badache accompagné de trois autres personnes ont répondu à l'invitation du Conseil municipal. Ils ont présenté leur association composée de 11 membres. Leur objectif premier est de favoriser le lien et la convivialité autour du cheval en créant des rencontres, des manifestations, comme la foire du mois d'avril. Ils souhaitent que toutes les générations se retrouvent et puissent partager leur passion du cheval; les uns pouvant ainsi transmettre leurs souvenirs avec les chevaux de trait, les plus jeunes, avides de découvertes s'enrichiront. En dehors des manifestations, entre avril et octobre, ils proposent une initiation à l'attelage et des balades en calèche. Pour conclure, ils ont tenu à recueillir l'avis des conseillers sur la foire aux chevaux. Ces derniers les ont félicités et encouragés à poursuivre. Les membres de l'association souhaiteraient donner une autre envergure à la foire mais pour ce faire, il sera nécessaire de trouver un espace plus grand que l'espace initial.
- **PROJET CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)** : Mme le Maire invite les conseillers à faire part de leur réflexion menée à partir du document de travail qu'il leur avait été adressé. Un échange sur les compétences et objectifs d'un CCAS et d'un CIAS a permis de repréciser le travail. Le conseil municipal décide donc de garder la compétence relative à l'organisation du repas et à la distribution des colis pour les aînés, ainsi que la fête des mères, les demandes d'aide sociale, l'écoute et l'orientation si besoin vers le CIAS des personnes en situation difficile. Le conseil municipal pense qu'un CIAS sera plus adapté qu'un CCAS pour intervenir sur le champ de la prévention et sur l'orientation des personnes vers les services ou associations adaptés à leurs besoins.
- **LOTISSEMENT LE GAREL** : Les commissions « bâtiment » et « voirie-urbanisme » informent le conseil municipal, des avancées de leur travail permettant dorénavant de lancer la consultation d'architectes. Les conseillers étant d'accord, l'appel de candidatures sera donc lancée courant juin. Il est proposé de communiquer à nouveau sur ce projet dans le prochain bulletin municipal.
- **QUESTIONS DIVERSES** :
 - **Travaux mairie** : Mme le Maire informe l'assemblée qu'elle a déposé une demande de subvention européenne pour le financement de la chaudière à granulés bois
 - **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable** : une présentation est faite auprès du conseil municipal
 - **Vente du bâtiment de l'ancienne poste** : Mme le Maire informe le conseil qu'une visite du bâtiment a été organisée avec les personnes intéressées. Ces dernières ont demandé à rendre leur proposition de montant d'achat pour la réunion de conseil de juillet.
 - **Tondeuse** : La tondeuse achetée il y a 9 ans est en panne. Les frais de réparation à engager pour un fonctionnement de qualité sont importants. Le conseil décide donc de ne procéder qu'à une petite partie de la réparation afin de la garder en cas de besoin et parallèlement d'en acheter une autre d'un montant de 2 780 HT.
 - **Commission d'accessibilité** : M. Pavéro fait un compte rendu de la réunion de la commission intercommunale. Il précise que seulement trois communes de « Chamousset en Lyonnais » ont fini leur diagnostic. Peut-être pourrions-nous éviter de solliciter un cabinet si nous pouvions travailler à partir des matrices de ces communes ? Il nous faut absolument réaliser ce travail avant la fin de l'année.
 - **Circuits VTT** : Le travail sur les circuits VTT de « Chamousset en Lyonnais » arrive à son terme. Il faut maintenant procéder au balisage afin que tout soit prêt pour l'été. Mme le Maire rappelle que le correspondant local pour ce projet est M. Dessales et qu'il est nécessaire que d'autres personnes l'aident, le travail étant conséquent. Il est donc envisagé de solliciter quelques personnes pouvant prêter main forte.

- **Commission « Communication-Bulletin »** : M. Bard lance un appel pour rejoindre la commission afin de remplacer Jack Hazard. Mme Dumas accepte de renforcer l'équipe.
- **Le commerce local** : M. Pavéro fait part au conseil de son inquiétude pour le commerce local. Il dit ne pas comprendre pourquoi Mme le Maire a donné l'autorisation d'une ouverture de « baraque à frites » pendant le rallye automobile et l'implantation d'un commerce ambulancier le samedi matin. Il s'interroge aussi sur l'activité de boulangerie au four à pain. Toutes ces activités risquent selon lui de mettre le commerce local en difficulté. Mme le Maire lui répond qu'elle a donné l'autorisation d'une ouverture de baraque à frites à un particulier pour le rallye en accord avec le Président du club automobile, du fait que la vente occasionnée ne ferait pas concurrence aux buvettes de l'association. En ce qui concerne l'implantation du commerce ambulancier du samedi matin, Mme le Maire explique qu'elle a vérifié que cette démarche avait été menée en concertation avec M. Basso (entre autres, par rapport au lieu choisi). Certains membres du conseil ont ajouté qu'il s'agit d'un commerçant qui s'inscrit dans la démarche de développement du commerce local puisqu'il est chambostien et que c'est l'émulation qui favorise l'activité commerciale. Quant à la fabrication de pain au vieux four, Mme le Maire précise que cette activité est portée par l'association cantonale « la ruche de l'écologie ». Seule l'adhésion à cette association peut donner droit à l'achat de pain et en aucun cas cette activité peut compromettre celle de la boulangerie puisqu'elle répond aux attentes d'adhérents du canton et non pas que chambostiens.
- **Film de Coline Serreau « Des solutions locales pour un désordre global »** : Mme le Maire informe les conseillers des dates « film-débat » qui auront lieu dans les salles du cinéma itinérant et les encourage à y participer.
- **Subvention** : Mme le Maire donne lecture de la lettre de remerciements de l'association CEIPAL au sujet de la subvention versée pour Haïti.
- **Chorale du Collège des Montagnes du Matin** : Mme le Maire rappelle au Conseil, l'invitation des élèves du collège à leur concert qui aura lieu le vendredi 3 juin, à 20h30, à l'église de Panissières

Fait en Mairie le 4 juin 2010
Le Maire,